

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 AOÛT 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité d'Est Hereford tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 7 août 2023, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Lavoie, les conseillers suivants :

	Linda McDuff	siège 1
	Bernard Roy	siège 2
	Maryse Dubé	siège 4
	Richard Dubé	siège 5
Absents	Thierry Beloin	siège 3
	André Nadeau	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 06 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 23-08-89

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par la conseillère Linda McDuff,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 13 « Varia » ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal 3 juillet 2023;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Demande de commandite Forêt Hereford;**
6. **Suivi aqueduc;**
7. **Table à croquis;**
8. **Soumission nettoyage puisards;**
9. **Projet La voix des aînés du CAB;**
10. **Paiement des comptes :**
 - 10.1 **Comptes payés ;**
 - 10.2 **Comptes à payer ;**
11. **Bordereau de correspondance;**
12. **Rapports :**
 - 12.1 **Maire;**
 - 12.2 **Conseillers;**

12.3 Directrice générale;

13. Varia ;

14. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2023**

Résolution 23-08-90

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question

5. **DEMANDE DE COMMANDITE FORÊT HEREFORD**

ATTENDU QUE Forêt Hereford fête ses 10 ans;

ATTENDU QUE Forêt Hereford souhaite répondre à la demande de ses membres, des citoyens de la MRC de Coaticook et de leurs visiteurs en construisant une tour au sommet du Mont Hereford;

ATTENDU QUE l'accès sera gratuit et ils ont donc besoin de financement pour compléter le montage financier;

ATTENDU QUE Forêt Hereford offre l'achat de marche au montant de 500 \$. Le nom du donateur sera inscrit sur une plaque apposée à la marche;

Résolution 23-08-91

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par la conseillère Linda McDuff,

De faire l'achat d'une marche au montant de 500\$ et que le nom de la municipalité d'East Hereford y soit apposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **SUIVI AQUEDUC**

Madame Marie-Ève Breton fait un suivi sur les procédures effectués lors de l'avis d'ébullition d'eau ainsi que sur la problématique de l'automate.

7. **TABLE À CROQUIS**

ATTENDU QUE la table à croquis pour apprendre à dessiner comprend deux sujets;

ATTENDU QUE pour East Hereford, l'agente de développement culturel ainsi que l'artiste responsable du projet proposent la salamandre pourpre;

Résolution 23-08-93

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

Que le conseil municipal accepte la proposition de la salamandre pourpre pour la table à croquis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SOUSSION NETTOYAGE PUISARDS

ATTENDU QUE les puisards appartenant à la Municipalité doivent être nettoyés;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées;

Résolution 23-08-94

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'accepter la soumission de Sanivac au montant de 4 613 \$ taxes non incluses pour le nettoyage de 11 puisards, transport et disposition incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. PROJET LA VOIX DES AÎNÉS DU CAB

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir le projet de La Voix des aînés qui est déposé par le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook;

ATTENDU QUE le projet est pertinent, car il offre la possibilité aux aînés de faire rayonner leur voix dans toute la MRC;

ATTENDU QUE ces rencontres seront propices pour le transfert de connaissances où des ponts intergénérationnels pourront se forger et grandir vers l'avenir;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à prêter des locaux à quatre reprises par année pour la durée du projet;

Résolution 23-08-95

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

De fournir une lettre de collaboration pour le projet La Voix des aînés au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook.

De prêter des locaux à quatre reprises par année pour la durée du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. PAIEMENT DES COMPTES

10.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 17 456.65 \$ payé du 30 juin au 3 août 2023.

Résolution 23-08-96

Il est proposé par la conseillère Linda Mc Duff,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 17 456.65 \$ payé du 30 juin au 3 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 Compte à payer

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour les comptes à payer d'un montant total de 41 815.93 \$ en date du 3 août 2023.

Résolution 23-08-97

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 41 815.93 \$ en date du 3 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, a lu la correspondance reçue.

12. **RAPPORTS :**

12.1 **Maire**

M. Lavoie discute du projet de la tour au sommet du Mont Hereford.

12.2 **Conseillers (ères)**

Monsieur Bernard Roy fait un suivi de l'avancement de la planification du méchoui.

12.3 **Directrice générale**

Madame Marie-Ève Breton mentionne la visite préventive avec la GRC concernant les passages d'étrangers illégaux dans les environs.

13. **VARIA**

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 20 h 02.

Benoit Lavoie, maire

Marie-Ève Breton,
directrice générale et
greffière-trésorière